

SENSIBILISATION

COMMUNICATION DANS UN COLLECTIF DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- Répondre à l'obligation des employeurs en matière d'information aux risques
- Rendre les personnes actrices de leur propre communication
- Permettre de mieux comprendre les éléments principaux en lien avec la communication et ses enjeux afin de s'adapter

PROGRAMME

- La communication et ses obstacles
- Focus sur deux obstacles : les émotions et les préjugés/stéréotypes
- Les bonnes pratiques

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo pédagogique
- Affiche défenseur des droits
- Site du gouvernement autour des discriminations

Avant toute intervention, une rencontre est effectuée en entreprise afin d'analyser la demande et de déterminer la sensibilisation adaptée à la situation.

OFFRE SOCLE

Compris dans la cotisation

PUBLIC

Toute personne d'une entreprise adhérente à l'APST37

INTERVENANTS

Experts en prévention et psychologues du travail de l'APST37

MODALITÉS

6 à 15 personnes
Séance de 2h00 adaptable
Dans l'entreprise ou à l'APST37

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Contactez votre **médecin du travail** ou notre **service prévention**.

 prevention@apst37.fr

 02 47 37 66 76

 apst37.fr